Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



# Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine	Mohawk Park					
Date Jeudi 18 n		novembre 2021	Heure de départ		19 h 00		
Conditions Nuageux (Temp. : 2 Vent 29 kn Courses 8		•					
État de la piste	Rapide	Rapide					
Nombre de courses	10	Nombre de course: 0 de qualification		Nombre total 119 d'inscriptions			
Total des paris \$1,736,403 mutuels							
Contact vétérinair e	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite d l'enquê		Rapport du juge en chef sortant		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	John Dorion	Al Stiff

#### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

### Bureau

Des retraits ont été opérés par les juges pour la Course 1. Le cheval, "M and MMs", a été retiré parce qu'il est réputé inadmissible. L'entraîneur inscrit à son dossier, Herd Holland, est présentement suspendu.

#### Courses

Course 1 – Examen des chevaux ayant fait des bris d'allure au poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Aucune infraction ou obstruction signalée.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – "Sheza Gambler" a terminé la course distancé et devra se qualifier.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #6, "L Dees Patrick", au début du dernier droit. Le cheval a terminé la course en 7<sup>e</sup> position.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – **Enquête** au départ. Le #6, "Royalty Agreement", a fait un bris d'allure. Il ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursement. On a donc opéré un remboursement de \$51,381. Après la course, le vétérinaire a examiné le cheval et l'a inscrit sur la liste de vétérinaires (boiterie).

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/TB5sjjDitdo

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête** au départ. Examen du bris d'allure survenu au #1, "Meilleur Fromage", au départ. Il n'y a pas eu d'infraction signalée. Le cheval a terminé la course en 4<sup>e</sup> position.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/90mzk3wTD8g

Course 9 – Examen du bris d'allure survenu au #4, "Machin A Trick", au poteau de ¾ de mille. Aucune infraction à la règle du bris d'allure n'a été constatée. Le cheval a terminé la course en 5<sup>e</sup> position.

Course 10 – **Enquête** pour la portion allant dans le premier virage. Le #2, "The Devil You know", (A. Byron), s'est rendu à l'intérieur de 3 pylônes consécutifs. Le cheval est arrivé en 5<sup>e</sup> position et a été placé en 10<sup>e</sup> position (en dernier). Aucune sanction n'a été attribuée au conducteur comme son cheval déviait visiblement vers l'intérieur.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/HYDlsoAgvio

## Réclamations:

Course 7 – "On Cruise Control", pour \$9,000, M. Letarte et J. Allaire, entraîneur B. Lester.

"Luke and Duke", pour \$10,000, par K. Barrington, J. Carnovale et R. Vata, entraîneur S. Barrington.

Course 9 – "A Boy Named Suuzz", pour \$16,000, par L. Rosene, entraîneur W. Rosene.